



## Nouveautés dans le droit européen des déchets et compétitivité

18 Octobre 2018 – Espace Champperret – Paris

Paquet économie circulaire, révisions des BREFs traitements de déchets et incinération, benchmark des transpositions du droit des déchets dangereux dans les divers Etats membres : l'actualité est riche en 2018 pour le droit européen des déchets et de leur environnement industriel.

Ce colloque a pour premier objectif de présenter les principaux changements, non seulement pour les industriels, mais aussi pour le reste de la collectivité. Quelles conséquences pour la compétitivité des divers acteurs économiques ? Quel bilan pour l'intérêt général : citoyens, Etats membres, Union européenne ?

La journée abordera aussi la façon dont évolue le droit européen des déchets et de leur environnement industriel. Qui propose un changement ? Qui s'implique dans l'élaboration de ce droit ? Et si la compétitivité des Etats Membres était proportionnelle à leur engagement européen ?

<b>9h00 – 9h30</b>	Accueil
<b>9h30 – 9h45</b>	Introduction de la journée : Positionnement des enjeux : <b>Sypred</b>

### MATIN

**Qui s'implique dans la construction du droit européen du déchet ? Que peut-on améliorer ? Comment façonner l'avenir ?** Président de séance **Jérôme Fromageau**, *président de la SFDE IdF*

<b>9h45 - 10h15</b>	Le point de vue de la Commission européenne : <b>Chris Allen</b> , <i>directeur adjoint de l'unité C4 de la DG Envi, Commission européenne</i>
<b>10h15 – 10h45</b>	Le point de vue du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : <b>Céline Fanguet</b> , <i>chargée de mission coordination des BREFs au MTES</i>
<b>10h45 – 11h00</b>	Pause
<b>11h00 – 11h40</b>	Le cas des BREFs traitements de déchet et incinération révisés : <b>Serge Roudier</b> , <i>chef du Bureau européen IPPC, Commission européenne</i>
<b>11h40 – 12h15</b>	Le point de vue d'une agence internationale de relations publiques : <b>Karen Massin</b> , <i>Directrice Générale de BCW Burson Cohn &amp; Wolfe Bruxelles</i>
<b>12h15 – 12h30</b>	Questions du public

### APRES-MIDI

**Qui bénéficie du droit européen du déchet ? Quelles pistes de progrès ?**  
Président de séance **Laurent Fontbaustier**, *professeur à la Faculté Jean Monnet*

<b>14h00 – 15h00</b> <b>Plateau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le point de vue de l'Etat français : <b>Vincent Coissard</b>, <i>Sous-directeur déchets et économie circulaire au MTES</i></li> <li>Nouveautés du Paquet Economie Circulaire : <b>Patrice Liogier</b>, <i>secrétaire général du Sniim</i> et <b>Nicolas Humez</b>, <i>directeur des relations institutionnelles de Sarp Industries</i></li> <li>Le point de vue d'un industriel : <b>Nicolas de Warren</b>, <i>directeur des relations institutionnelles du groupe Arkema</i></li> <li>Le point de vue d'une ONG : <b>Stéphane Arditti</b> – <i>Bureau Européen de l'Environnement</i></li> </ul>
<b>15h00 – 16h00</b>	Echanges avec la salle
<b>16h00 – 16h30</b>	Conclusion – <b>Patrice Liogier</b> , <i>secrétaire général du Sniim</i>

Colloque éligible à la formation continue des avocats